

Lundi 20/04/2015

Cette semaine

Conférence sur l'ouverture du marché de l'énergie

Le 21 avril
à Dijon

Réglementation. La CCI Côte-d'Or organise une conférence sur la fin des tarifs réglementés de gaz et d'électricité, le mardi 21 avril à partir de 17h00.

Les professionnels de l'industrie, du commerce, de l'hôtellerie et des services, qui bénéficiaient jusqu'à présent de tarifs réglementés pour le gaz et l'électricité, seront informés des modalités de sortie de ces tarifs. Dans le nouveau contexte d'ouverture du marché de l'énergie imposée par le droit européen, il sera également question des conditions de renégociation des contrats avec les différents opérateurs afin de bénéficier des meilleurs tarifs. La réunion d'information renseignera sur les acteurs concernés, les échéances, les implications sur les contrats, les leviers pour revoir et renégocier les contrats de fourniture, les offres disponibles et les modalités de changement de fournisseur.

Anthony Martin, chargé d'affaires en génie climatique chez ENR'CO Conseils Dijon, interviendra durant cette conférence.

- Fin des tarifs réglementés de gaz et d'électricité : comment se préparer ?
- Mardi 21 avril, de 17h00 à 19h00 à la CCI Côte-d'Or, place Jean-Bouhey à Dijon
- Informations sur www.cotedor.cci.fr
- Contact : Philippe Burtin / 03.80.65.92.87 / philippe.burtin@cci21.fr
- **Les journalistes sont invités**

Les temps forts d'Apprentissimo à ne pas manquer

Les 21 et 22
avril
à Dijon

Salon. La CCI Côte-d'Or organise avec la CMARB (Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Bourgogne) les 21 et 22 avril, la 6^e édition d'Apprentissimo, le rendez-vous de l'apprentissage et de l'alternance en Bourgogne.

Premier temps fort de cet événement, l'inauguration du salon aura lieu le mardi 21 avril, à 11h00. Au programme notamment, les interventions de François Rebsamen, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, et de Daniel Exartier, vice-président de la CCI Côte-d'Or en charge de l'apprentissage.

S'en suivront plusieurs ateliers « 45 minutes pour bien s'informer » durant les deux jours de la manifestation. Le mardi 21 avril à 16h30, les futurs apprentis ou alternants pourront notamment participer à un atelier « Apprentissage, professionnalisation : que faut-il savoir ? ». Des experts seront présents pour les aider dans leurs choix.

Enfin, la 6^e édition du salon Apprentissimo se clôturera par la remise des prix du challenge Gaston le mercredi 22 avril, à partir de 17h00.

Retrouvez toutes les informations sur les différents événements sur www.apprentissimo-bourgogne.fr, rubrique « Temps forts ».

- Salon de l'apprentissage et de l'alternance Apprentissimo, 6^e édition
- Mardi 21 avril, de 10h00 à 19h00 et mercredi 22 avril, de 9h00 à 18h00
- Inauguration mardi 21 avril, à 11h00
- Parc des Expositions et Congrès de Dijon, 3 boulevard de Champagne à Dijon
- Informations sur www.apprentissimo-bourgogne.fr et www.facebook.com/apprentissimo
- Contact : Apolline Gatti / 03.80.65.92.35 / apolline.gatti@cci21.fr
- **Les journalistes sont invités**

Les RV périodiques de la CCI21

Création d'entreprises

Lundi 4 mai à Dijon

Atelier « Définissez votre modèle d'affaires avec le Business Model Canvas »

De 14h00 à 17h00, à la CCI Côte-d'Or, place Jean-Bouhey à Dijon.
Découvrir la matrice du Business Model Canvas, méthode originale et innovante permettant de travailler sur le modèle d'affaires d'une entreprise.
Cet outil cartographie les éléments clés du projet et les organise, présente rapidement et clairement le projet et permet de travailler et d'optimiser le Business Model.

Contact : Toianti Baco / 03.80.65.92.91 / toianti.baco@cci21.fr

Création d'entreprises

Mardi 5 mai à Dijon

Atelier « Etudiez votre marché »

De 14h30 à 16h00, à la CCI Côte-d'Or, place Jean-Bouhey à Dijon.
Connaître les besoins et les attentes de ses clients, connaître ses concurrents, identifier ses fournisseurs.

Contact : Toianti Baco / 03.80.65.92.91 / toianti.baco@cci21.fr

Création d'entreprises

Jeudi 7 mai à Dijon

Atelier « Définissez la structure juridique / fiscale / sociale de votre entreprise »

De 9h00 à 11h00, à la CCI Côte-d'Or, place Jean-Bouhey à Dijon, et par visioconférence à l'antenne de la CCI21, 2 rue du Tribunal à Beaune.
De l'entreprise individuelle à la société commerciale, s'informer pour faire le meilleur choix.

Contact : Toianti Baco / 03.80.65.92.91 / toianti.baco@cci21.fr

Création d'entreprises

Jeudi 7 mai à Beaune

Réunion d'information collective « Se mettre à son compte »

De 14h00 à 15h30, à l'antenne de la CCI21, 2 rue du Tribunal à Beaune.
Les différentes étapes de la création / reprise d'entreprise, les dispositifs d'accompagnement des créateurs / repreneurs.
Les participants peuvent poursuivre avec l'atelier « **Micro-entrepreneur** » organisé à la suite, dans la même salle, de 16h00 à 17h30. Un atelier pour découvrir les véritables modalités du régime « micro-entreprise », et en finir avec les idées reçues.

Contact : Jean-Michel Jeantet / 03.80.26.39.43 / jean-michel.jeantet@cci21.fr

Contact presse

- Katia Chabod katia.chabod@cci21.fr 03.80.65.91.53
- Laetitia Michel laetitia.michel@cci21.fr 03.80.65.91.30
- La CCI Côte-d'Or en ligne : www.cotedor.cci.fr